



COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU QUARTIER CENTRE-VILLE / MUSSELBURGH

Séance du mardi 24 novembre 2015
20h30 – Salle du Conseil municipal

Le conseil de quartier Centre Ville/Musselburgh s'est tenu mardi 24 novembre à 20h30, sous la présidence d'Yves Fuchs.

Environ 70 habitants étaient présents, accueillis par des membres du bureau du conseil de quartier.

Ordre du jour

- La circulation rue de Musselburgh
- Quartier de l'église, centre-ville
- Très haut débit
- Place Lenine

La circulation rue de Musselburgh

Yves Fuchs annonce que le Département, après avoir expérimenté la pose d'îlots provisoires dans la rue de Musselburgh afin de réduire la vitesse et de faire respecter la zone 30 (comme à Chennevières), a décidé de les installer définitivement, après constatations, aux numéros 96 et 169 de la rue.

Des habitants font remarquer que l'efficacité de ces îlots est douteuse, car des automobilistes, justement énervés par ces obstacles, en profitent souvent pour accélérer entre deux îlots, ou bien à la sortie.

Mais en règle générale, les habitants approuvent le dispositif et trouvent que cela a apaisé le quartier. Comme le souligne un habitant, si tout le monde respectait la zone 30, ce ne serait pas la



peine de poser ces îlots, mais puisque ce n'est pas le cas, il vaut mieux protéger les piétons que les automobilistes.

Un habitant souligne que les panneaux zone 30 ne sont pas visibles. De nouveaux panneaux vont être installés.

Le quartier de l'Eglise

Suite à une visite organisée avec un groupe d'habitants et aux problèmes engendrés par des regroupements, il a été décidé d'installer une caméra de vidéo-protection à l'angle de la rue de l'Eglise et de la RD4.

La rue de l'Eglise, qui est actuellement une impasse, va être ouverte à la circulation, dans le sens de la RD4 vers la rue de Musselburgh, en sens unique. Ce sera uniquement une desserte locale, afin de désenclaver ce périmètre et réduire les trafics. Les trafics n'aiment pas les endroits éclairés, où il y a des gens qui passent.

Ces travaux seront réalisés au cours du premier trimestre 2016.

Un habitant demande qui regardera les images. Yves Fuchs précise que les images ne seront visionnées qu'en cas de nécessité, par la Police nationale.

Une habitante estime que cela ne fera que déplacer le problème.

Le président du conseil le pense aussi, mais cela rassure les riverains, et on ne peut pas laisser les choses se dégrader dans le quartier.

Points en discussion :

- Le devenir du square derrière l'église ?
- Faut-il refermer le passage du Clocher, qui avait été ouvert pour faciliter la circulation, mais cela a engendré d'autres problèmes.

Le très haut débit

Yves Fuchs a fait un point sur la mise en place de la fibre dans Champigny.

Un accord avait été passé entre le Sipperec et l'opérateur SFR, qui n'a pas tenu ses engagements.

Tout récemment Orange a annoncé qu'il allait prendre le relais et équiper Champigny dans les cinq années à venir, en commençant par Cœuilly et une partie du Village Parisien.

La place Lénine

Beaucoup de modifications vont avoir lieu autour de la place Lénine dans les mois et les années à venir.

Pour commencer, il va y avoir un changement des feux de circulation pour améliorer la fluidité de la circulation rue Carnot et sur le pont.

- Un feu tricolore va être installé au bout de la rue Carnot



- Les arrêts de bus sur le pont vont être supprimés et placés place Lenine (la demande a été faite à la RATP).
- Sur le pont il y aura des pistes cyclables, qui permettront d'accéder aux bords de Marne. L'idée est de mieux intégrer la Marne dans la ville.

Les habitants regrettent qu'il n'y ait pas une réflexion plus globale sur le devenir de la place : comment on circule à pied, à vélo, en voiture ? Comment articuler logements et commerces, etc.

Yves Fuchs précise qu'une réflexion de fond est en cours. La Ville est propriétaire de foncier sur le secteur et elle a ainsi la possibilité de changer pas mal de choses.

Plusieurs hypothèses sont envisagées. Une étude est en cours, dont une synthèse va être présentée au conseil municipal au printemps. On sait déjà que le Monoprix veut s'étendre et se déplacer au coin de l'avenue de Verdun. Il serait prêt à apporter avec lui un commerce bio appartenant au groupe Monoprix.

Un habitant demande à ce que le conseil de quartier soit porteur d'un projet participatif. Il se propose de fédérer, autour d'une maquette, les idées des habitants sur la place et ses alentours.

Une habitante appuie sa demande, et demande à ce que les riverains participent à l'élaboration du projet.

Le président du conseil de quartier est d'accord avec cette idée et demande aux volontaires de se faire connaître afin de mettre en place un groupe de travail pour étudier différentes réflexions sur la place. Ils pourraient travailler en lien avec les services techniques de la mairie qui peuvent leur fournir des éléments d'appréciation pour nourrir la réflexion.

Budget participatif

Plusieurs propositions ont été faites pour l'utilisation du budget participatif du quartier (3 500 euros) :

- Aide à l'association des commerçants pour les fêtes de Noël, pour une animation.
- Aide à l'école Jeanne-Vacher pour que les élèves créent un mannequin afin d'inciter les automobilistes à ralentir.
- Aide à la classe Segpa du collège Willy-Ronis, qui organise une semaine en Suisse.

Questions diverses

- **Sentier du Roc**, il y a des motos de livraison qui descendent à fond la rue, c'est dangereux. Ne pourrait-on pas installer une barrière qui laisse passer les vélos et les piétons, pour empêcher les motos de passer ?
- **Sentier du Roc également** : il y a un problème d'assainissement, les eaux ne s'évacuent pas quand il pleut, le sentier est inondé et toute l'eau se retrouve sur la parcelle libre, au 161.

Quelles sont les compétences exactes des ASVP ?



Les ASVP sont habilités à verbaliser pour des infractions au stationnement, mais pas pour des infractions au code de la route, comme un feu rouge brûlé. Ils ne peuvent pas non plus intervenir pour faire enlever une voiture ventouse. Pour cela, il faut le signaler à la Police nationale. Il y a 12 ASVP, et leur nombre va augmenter en 2016.

Un habitant signale qu'il faudrait organiser un conseil de quartier spécifiquement sur les problèmes qui concernent les Coteaux.

Le président du conseil de quartier trouve que c'est une bonne idée, et dit qu'il faudrait réfléchir à des réunions sur des questions bien spécifiques à une partie du quartier.

Conclusion

Yves Fuchs annonce qu'une commission extra-municipale, composée d'élus et de représentants des conseils de quartiers, va être mise en place afin de réfléchir à la question des antennes de téléphonie mobile. 2 à 3 personnes par quartier sont invitées à faire partie de cette commission pour discuter de la validité des emplacements des antennes. Le président du conseil de quartier lance un appel aux volontaires pour faire partie de cette commission qui se réunira deux fois par an.

Il rappelle également que les personnes qui souhaitent participer au groupe de travail sur la place Lenine sont invitées à se faire connaître et à laisser leurs coordonnées.

Le président du conseil de quartier rappelle l'adresse mail à laquelle les habitants du quartier peuvent envoyer des messages, pour signaler un problème, faire une proposition, s'inscrire dans un groupe de réflexion... : champignycentre@yahoo.fr

